



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

culte musulman

Question écrite n° 57859

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État aux transports et à la mer sur les problèmes d'escroquerie à l'organisation des pèlerinages musulmans à La Mecque et à Medine, en Arabie saoudite. En effet, depuis plusieurs années, les 32 000 pèlerins, partant de France, sont parfois les victimes d'agences fantômes, qui n'hésitent pas à tromper des familles musulmanes qui consacrent jusqu'à plus de 3 000 euros pour ce voyage religieux. Le système de collecte assurant le financement de ces voyages ne semble pas contrôlé et donne donc lieu à de multiples escroqueries et détournements de fonds. Des familles restent donc bloquées au hasard des escales, du fait de l'abandon des lignes de dessertes aériennes par des charters défaillants dus à ces malversations. Des pays comme la Grande-Bretagne ont vu les pouvoirs publics sous la forme d'une mission nationale spécialisée coordonner et organiser la régularité de cette forme de déplacement du pèlerinage sur les Lieux saints musulmans. Il lui demande donc si, en liaison avec son collègue chargé de l'intérieur, il compte assurer une meilleure coordination de ces pèlerinages à La Mecque et à Medine.

Texte de la réponse

Les difficultés rencontrées pour le retour des pèlerins d'Arabie saoudite en France lors du pèlerinage 2004-2005 ont été portées instantanément à l'attention des services de la direction générale de l'aviation civile. Ceux-ci ont alors pris des dispositions visant notamment à satisfaire des demandes de vols spécifiques afin de pallier la défaillance de divers intervenants dans l'organisation de ces voyages. Afin que ces événements ne se reproduisent pas, une concertation a été engagée entre les administrations compétentes, l'ambassade d'Arabie saoudite et les représentants de la profession d'agent de voyages. Un document d'information à l'attention des pèlerins a aussi été conçu et distribué pour la première fois à l'occasion du pèlerinage 2005-2006.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57859

Rubrique : Cultes

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2005, page 1580

Réponse publiée le : 28 février 2006, page 2235